

INDUSTRIE : les tribunaux de commerce valident Liberty House pour sa reprise de Fonderies du Poitou

Ce vendredi 26 avril en début d'après-midi, les salariés des fonderies du Poitou ont pris connaissance du verdict des tribunaux de commerce. Le 2 mai, Liberty House deviendra propriétaire des deux fonderies. Les deux jugements annoncent la suppression de 37 postes à l'aluminium, et 73 postes à la fonte. Le nombre de départs volontaires réduit actuellement à 16 le nombre de licenciements secs, tous à la fonte.

www.libertyhousegroup.com www.poitoufonte.fr